

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que les règlements suivants ont été adoptés par le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent à sa séance ordinaire du 4 décembre 2018 :

- RCA18-08-4 sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier 2019;
- RCA18-08-5 sur l'approbation du budget de fonctionnement de la SDC La Zone Décarie Nord et visant à décréter les cotisations pour l'année 2019.

Avis est aussi donné que ces règlements sont déposés au Bureau du citoyen, situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Montréal, le 12 décembre 2018

Cybèle Kahalé, avocate
Secrétaire-substitut du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

NOTICE is given that the following by-laws have been adopted by the Saint-Laurent Borough Council at its general meeting of December 4, 2018:

- RCA18-08-4 on tax on services for 2019;
- RCA18-08-5 to approve the budget of *SDC La Zone Décarie Nord* and to fix the contributions for 2019.

Notice is also given that these by-laws are filed at the Citizen's Office, located at 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, at the disposal and for the information of any interested person.

Montréal, December 12, 2018

Cybèle Kahalé, lawyer
Secretary-substitute of the Borough Council